

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE
JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 DE 9 H À 12 H
Maison du citoyen – Salle des comités (secteur Hull)

PRÉSENCES :

Membres

Madame Renée Amyot, présidente et conseillère municipale
Monsieur Jean-François LeBlanc, vice-président et conseiller municipal
Madame Myriam Nadeau, conseillère municipale

Madame Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais
Monsieur Jacques Dumouchel, Cégep de l'Outaouais
Madame Pauline Fortin, Direction de santé publique
Monsieur Alain Godmaire, CISSS de l'Outaouais
Monsieur Alex Grenier, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
Madame Julie Legault, Commissions scolaires de Gatineau
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau
Madame Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais
Monsieur Alain Tanguay, Table des aînés de Gatineau

Personnes ressources – Ville de Gatineau

Madame Geneviève D'Amours, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Madame Anick Fortin, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Monsieur Yess Gacem, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Madame Myriam Houde, Service de police

Invités – Ville de Gatineau

Madame Émilie Chasles, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Madame Anne-Marie Hébert-Turcotte, Service des affaires juridiques
Madame Geneviève Émery, Service des affaires juridiques
Monsieur Marc Lauzon, Service de police

ABSENCES MOTIVÉES :

À déterminer, Concert' Action

Personne ressource – Ville de Gatineau

Madame Catherine Marchand, Service d'urbanisme et de développement durable

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 05. Madame Renée Amyot souhaite la bienvenue à tous.

Elle remercie les membres pour leur contribution et collaboration dans le dossier du cannabis.

Elle informe les membres de la démission de monsieur Julien Grégoire, représentant de Concert'Action. Une lettre de remerciement lui sera acheminée sous peu et un nouveau représentant sera nommé pour le remplacer.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Renée Amyot procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par monsieur Alain Godmaire
Appuyé par madame Nathalie Lepage*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée.

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2018

Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2018.

4. SUIVI DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2018

Événement de mobilisation sur les saines habitudes de vie

Madame Julie Legault fait un rappel concernant la journée de mobilisation sur les saines habitudes de vie, qui aura lieu à la Maison du citoyen, le 16 novembre prochain de 9 h à 16 h. Elle mentionne que l'avant-midi sera animé par deux conférencières et en après-midi, les participants travailleront en ateliers. Madame Amyot invite les membres à y participer.

SÉANCE NON PUBLIQUE

5. RETOUR SUR LA PRÉSENTATION DU PROJET PILOTE – JEU LIBRE DANS LA RUE

Aucun retour n'est fait, à la suite de la présentation à la séance non publique.

6. PRÉSENTATION DU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL – BILAN ET PLAN DE COMMUNICATION SUR LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Madame Geneviève D'Amours informe les membres de la décision du conseil municipal, le 3 juillet dernier, qui se résume comme suit :

- Appliquer les mesures prévues à la *Loi 157 constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, sans aucune autre restriction;
- Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des communications, pour mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation auprès des citoyens sur les mesures encadrant la consommation du cannabis dans les lieux publics et l'écocivisme;
- Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à collaborer avec les partenaires du milieu, afin de contribuer aux mesures de prévention, notamment auprès des jeunes et des clientèles vulnérables;
- Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour effectuer un bilan au comité plénier après un an d'application de cette réglementation qui entrera en vigueur le 17 octobre 2018;
- Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec le Service des travaux publics, pour coordonner l'installation des affiches dans tous les lieux prévus par la Loi.

Monsieur Alain Godmaire quitte à 11 h 40.

Afin de réaliser la campagne d'information et de sensibilisation auprès des citoyens, il est suggéré de mettre à jour le site Web de la Ville de Gatineau, de tenir des séances d'information sur le cannabis, en collaboration avec la direction de la santé publique, ainsi que d'élaborer des outils pour informer les citoyens sur les éléments principaux de la Loi. De plus, une mise à niveau de la signalisation dans tous les lieux prévus par la Loi est prévue ainsi que des sessions de formation pour les employés de la Ville qui sont en contact direct avec les citoyens (CANU, surveillants de parcs, etc.)

Un bilan, un an après l'entrée en vigueur de la Loi, sera également à rédiger. Les indicateurs suivants sont présentés :

- Nombre d'appels reçus au Centre d'appels non urgents (CANU)
- Nombre de requêtes enregistrées au Centre d'appels non urgents (CANU)
- Nombre de visites et temps passé sur la page Internet de la Ville de Gatineau consacrée au cannabis (communication)
- Nombre d'infractions criminelles et réglementaires (SPVG)
- Nombre de plaintes des citoyens
 - Paix et bon ordre
 - Appel en lien aux mineurs
- Interventions policières de « routine »
 - Nombre de constats émis en lien avec la législation municipale
 - Nombre de dossiers criminels
- CSR
 - Nombre de dossiers de conduite avec les facultés affaiblies par les drogues (Code criminel)
 - Autres infractions reliées au cannabis
- DNPAI
 - Nombre de dossiers soumis au DNPAI pour les employés du SPVG en infractions (policiers et civils)

Mesdames Nathalie St-Amour et Myriam Nadeau quittent à 11 h 45.

Certains membres soulèvent l'importance de recueillir quelques données qualitatives qui pourraient provenir des organismes du milieu. Le milieu scolaire travaille à identifier des indicateurs de suivi, en collaboration avec la Direction de la santé publique.

7. VARIA

Madame Pauline Fortin informe les membres que la campagne de vaccination contre la grippe débutera sous peu. Un courriel leur sera transmis au moment opportun afin de favoriser l'échange d'information.

8. PAROLE AUX CITOYENS

Aucun citoyen ne s'est présenté.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 18 octobre à la Maison du citoyen, à la salle des comités.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 12 h.

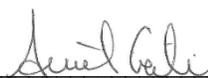
Il est proposé par monsieur Alex Grenier

Appuyé par monsieur Alain Tanguay

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée.

Rédaction du procès-verbal



Madame Anick Fortin,
Coordonnatrice des commissions et comités
Planification et développement des communautés
Service des loisirs, des sports et du développement
des communautés

Signature de la présidente de la Commission



Madame Renée Amyot,
Présidente, conseillère municipale